



Le FONGECIF Poitou-Charentes : 30 ans d'actions et un nouveau président

vendredi 5 juillet 2013, par [lpe](#)

C'est en février 1983 qu'était créé le FONGECIF Poitou-Charentes, s'appuyant sur le lancement du dispositif des Congés Individuels de Formation (CIF) pour les salariés. Aujourd'hui, ce sont plus de 750 dossiers qui sont financés par cet organisme paritaire qui a élu il y a quelques mois son nouveau président : Jean-Louis Piot.



« *Le FONGECIF Poitou-Charentes a connu ces trois dernières années une belle progression de son activité en termes d'actions menées* » souligne le Président Jean-Louis Piot (MEDEF), accompagné de sa vice-présidente : Janick Caillon (CFDT). Il est vrai qu'avec plus de 1310 dont 750 dossiers congés individuels formation (CIF) traités en 2012, c'est une augmentation de près de 42% que l'organisme paritaire (pilote par des représentants des syndicats patronaux et salariaux) a dû gérer en trois ans. Les formations des salariés sous la forme de congés individuels remportant un vif succès, majoritairement auprès des femmes de catégorie employées. Mais le FONGECIF régional accueille aussi plus de 4000 personnes par an dans ses permanences (Niort, Poitiers, La Rochelle, Rochefort, Châtellerauld, Angoulême) pour des conseils sur des VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), Bilan de compétence, congés examen, DIF CDD et CIF notamment.

Un outil d'aide à la décision a d'ailleurs été créé pour les salariés « Construire son projet professionnel » ; il est téléchargeable sur le site web www.fongecifpoitoucharentes.fr et permet de mieux se préparer pour que le dossier soit instruit dans de bonnes conditions (actuellement 75% des demandes sont acceptées pour un montant moyen de prise en charge de 22 000 euros par dossier).

« 5 millions de salariés ont déjà agi sur leur avenir »

A l'échelle nationale, ce sont pas moins de 5 millions de salariés qui ont entamé une démarche de congé de formation, de VAE ou de bilan de compétences dans l'un des FONGECIF depuis 30 ans.

Une tendance qui est d'ailleurs en forte augmentation en raison d'une visibilité grandissante de ces dispositifs auprès des salariés qui n'hésitent plus à se former pendant ou en dehors de leur temps de travail pour changer de voie professionnelle.

Alors que la collecte des cotisations des entreprises tourne chaque année, en Poitou-Charentes, autour de 14 millions d'euros, Laurent Reveillon, le Directeur du FONGECIF, doit multiplier les démarches pour s'inscrire dans des appels à projets, souvent européens, afin de compléter l'enveloppe de fonds disponible pour répondre à la demande.

Parallèlement, comme le souligne le Président Jean-Louis Piot « *le FONGECIF Poitou-Charentes se place en deuxième position nationale pour ce qui est des taux de frais de gestion de la structure* ». Un bilan donc très positif, surtout si on le complète par le taux de satisfaction des personnes accompagnées par le FONGECIF dans la région : 90%.

Plus : www.fongecifpoitoucharentes.fr

